



## Comment puis procéder pour obtenir ma carte grise ?

Par **Jmarcd**, le **15/03/2013** à **14:09**

[fluo]bonjour[/fluo]

Le 08 novembre 2012, j'ai acheté une voiture d'occasion qui venait d'Autriche, via un garage. après avoir obtenu mon certificat d'immatriculation provisoire, je suis toujours à aujourd'hui dans l'attente de recevoir ma carte grise définitive.

j'ai relancé plusieurs fois le garage qui me dit avoir fait le nécessaire auprès de la préfecture. j'ai appelé la dite préfecture, et ceci me dit n'avoir aucune demande de carte grise à mon nom, ni au nom du garage.

Le garage ne prend même plus la peine de me répondre à mes appels téléphoniques. que faire, car mon véhicule est immobilisé n'ayant plus le droit de rouler avec.

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **15/03/2013** à **14:14**

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre ( charte du forum)